

PV – Assemblée générale ARP du samedi 28 juin 2025

1. Ouverture de l'assemblée à 14h42

L'assemblée générale de l'ARP est ouverte par la présidente, Lorena Martinez, qui souhaite la bienvenue aux participants.

2. Présences et excuses

Plusieurs membres d'honneur et membres du comité sont excusés, notamment :

- Marianne Huguenin
- Liliane Brède
- Denise Gallandat-Di Grazia
- Valérie Blanc
- Raymond Blanc (vice-président)
- Christine Blanc
- Nicole Couturier

Sur les 30 clubs affiliés à l'ARP, 18 sont présents. Plusieurs clubs sont excusés (Ajoie, Crans-Montana, Genève, Le Locle, Leukerbad, Meyrin, Moutier) et 5 clubs sont absents sans nouvelles.

3. Validation de l'ordre du jour et du PV précédent

La présidente confirme que la convocation et l'ordre du jour ont été transmis conformément aux statuts.

Le procès-verbal de l'assemblée générale précédente est soumis à ratification et adopté sans remarque.

4. Rapport de la présidente

La présidente présente le bilan de la saison écoulée :

- La saison a débuté par la traditionnelle journée de rentrée réunissant les acteurs de l'association.
- L'ARP regroupe aujourd'hui 30 clubs en Romandie.
- La saison a été marquée par de nombreux succès sportifs au niveau régional, national et international.
- Une mention particulière est adressée à un couple romand ayant obtenu d'excellents résultats internationaux. (Tom Bouvart et Oxana Vouillamoz)

Des remerciements sont adressés :

- aux clubs romands,
- aux bénévoles,
- aux commissions et membres du comité,
- aux familles des patineurs,
- ainsi qu'aux membres du comité pour leur engagement malgré une organisation souvent à distance.

La présidente rappelle que l'ARP a pour vocation de fédérer les intérêts des clubs romands. Le comité s'efforce de défendre leurs besoins, de promouvoir leurs initiatives et de créer des synergies constructives pour le développement du patinage dans notre région

5. Rapport de la présidente de la commission technique

Christiane Miles présente le bilan technique de la saison.

La saison a débuté le 25 août avec la journée de rentrée ARP, réunissant 123 participants : entraîneurs, juges, spécialistes techniques et représentants des clubs.

Le programme comprenait :

- une conférence sur le jugement animée par Antony Leroy (Fédération française de patinage),
- des ateliers techniques dirigés par Myriam Loriol (formatrice ISU),
- une présentation de la discipline couple avec le duo Tom Bouvard et Oxana Vouillamoz,
- un point d'information sur l'introduction des tests SIS en compétition.

La journée a également permis de valoriser les patineurs avec la remise des mérites romands 2025 et des diplômes des tests réussis.

• Évolution des licences romandes

L'ARP compte désormais plus de 600 licenciés (617 au total), soit une hausse de 42 membres par rapport à la saison précédente.

Points relevés :

- augmentation encourageante du nombre de jeunes patineurs,
- Genève, Lausanne et Bière sont les clubs les plus importants en nombre de licences,
- tous les clubs ont participé aux compétitions, à l'exception de Verbier sans activité.

• Compétitions régionales et impact des tests SIS sur nos compétitions

16 compétitions régionales ont été organisées durant la saison.

La présidente technique relève :

- un déséquilibre important dans les inscriptions,
 - certaines compétitions saturées alors que d'autres ont manqué de participants,

Cette situation est principalement liée à l'introduction des tests suisses en compétition, qui a poussé de nombreux clubs à privilégier certaines compétitions hors Romandie.

Un appel est lancé pour :

- mieux planifier les saisons,
- revaloriser les compétitions romandes,
- favoriser un développement progressif des jeunes patineurs en restant en Suisse Romande

• Résultats des tests ARP et SIS de la saison

Les résultats des tests sont jugés globalement positifs :

- forte augmentation des réussites en 7^e ARP et 6^e ARP
- 165 réussites au niveau suisse pour les tests 4 à 1, dont 44 obtenues par des patineurs romands.

Un constat fort est présenté :

- très peu de patineurs ont réussi leurs tests SIS en Suisse alémanique,

Un point d'attention concerne le test "4^{ème} SIS advanced", considéré comme essentiel pour la filière performance et dont le taux de réussite reste insuffisant en Suisse Romande

• **Activités du cadre romand**

Le cadre romand continue de se développer avec :

- 20 patineuses titulaires d'une SOTC R,
- 16 patineuses avec une SOTC L
- des résultats encourageants au niveau national.

Trois patineurs du cadre romand ont obtenu une médaille de bronze aux championnats suisses. (Kate, Kiki et Yakov)

• **Championnats suisses**

Les patineurs romands ont obtenu plusieurs excellents résultats :

- 4 titres de champions suisses, (Oxana + Tom , Ean, Noélie, Maximilian)
- 1 médaille d'argent, (Noah)
- 4 médailles de bronze,
- bons résultats également en danse sur glace.

La présidente rappelle que l'accès aux championnats suisses reste très sélectif.

• **Organisation des Swiss Cups de Romandie**

Les clubs de Monthey, Champéry et Sion sont chaleureusement remerciés pour l'organisation des 3 SC de Romandie.

Points soulignés :

- forte mobilisation des bénévoles,
- difficultés organisationnelles importantes liées au système Swiss Cup,
- soutien essentiel des clubs valaisans pour sauver certaines compétitions.

• **Développement du ballet sur glace**

Le projet de ballet sur glace "Edelweiss" poursuit son développement :

- 20 patineuses issues de 10 clubs romands,
- entraînements réguliers depuis septembre,
- progression technique et artistique remarquée.

L'équipe prépare une importante compétition internationale prévue au Michigan avec un budget estimé à près de 100'000 CHF.

Des remerciements particuliers sont adressés :

- aux entraîneurs,
- aux familles,
- aux bénévoles et couturière impliqués dans le projet.

• **Remise des mérites 2025**

Les mérites ARP seront remis lors de la journée de rentrée 2025-26.

Seront récompensés :

- les médaillés nationaux romands (artistique et danse)
- une représentante de la danse solo
- l'équipe de ballet sur glace,
- plusieurs athlètes de la relève.

• **Perspectives pour la prochaine saison**

Plusieurs mesures sont envisagées :

- adaptation de certaines catégories régionales,
- abandon du terme "sport de masse" au profit des catégories bronze, argent, etc.,
- clarification des indemnités des officiels,
- amélioration de la coordination des juges,
- soutien accru aux clubs confrontés à des difficultés relationnelles avec parents ou entraîneurs.

La présidente conclut en soulignant la richesse de la saison et la nécessité de poursuivre les efforts collectifs pour améliorer le fonctionnement du patinage romand.

6. Rapport de la commission Short Track

Raphaël Moret présente le bilan de la saison Short Track.

Le Short Track poursuit son développement en Suisse romande depuis près de dix ans, avec actuellement un seul club actif : le club de Lausanne.

• **Début de saison et compétitions**

La saison a débuté en août avec :

- un camp d'entraînement organisé à Lausanne,
- une mini-compétition de préparation.

Comme le Short Track reste peu développé en Suisse, les athlètes participent principalement à des compétitions à l'étranger :

- Italie,
- France
- Allemagne,
- Hongrie,
- Pays-Bas.

• **Résultats sportifs internationaux**

3 athlètes romands se sont distingués au niveau international en participant aux championnats du monde juniors, en Coupe du Monde Junior et Senior et aux EOF.

• **Championnats suisses à Lausanne**

Lausanne a accueilli au mois de mars une compétition faisant également office de championnat suisse.

Les clubs de :

- Zurich, Bâle et Lausanne, ainsi que des clubs français invités, ont participé à l'événement.

Résultats :

- 7 médailles pour les patineurs romands,
- dont 1 médaille d'or au championnat suisse.

• **Promotion et développement du Short Track**

La commission poursuit activement ses actions de promotion afin de faire connaître la discipline en Suisse romande.

Activités réalisées :

- participation à des galas,
- présence à la Fête de la glace à Lausanne,
- organisation d'activités scolaires avec la Fédération suisse.

• Perspectives et effectifs

Pour la prochaine saison, le Short Track romand comptera :

- 3 athlètes titulaires d'une SOC
- 2 SOTC N
- 2 SOTC R

Même si la structure reste modeste, la commission souligne :

- la stabilité des effectifs,
- la progression du niveau sportif,
- le potentiel des jeunes athlètes.

• Remerciements et distinctions : Mérites romands 2025

Des félicitations particulières sont adressées à :

- Thibault pour son titre de champion suisse et ses performances internationales,
- Elodie pour ses débuts prometteurs sur la scène internationale.

La présidente de l'ARP remercie également Raphaël Moret pour son engagement au sein du comité ARP et pour ses résultats sportifs personnels

7. Présentation des comptes

En l'absence de la trésorière, Nicole Couturier, la présidente présente les comptes de l'exercice écoulé.

L'ARP clôture la saison avec :

- un bénéfice de **3'247.22 CHF**,
- un capital total d'environ **239'000 CHF**,
- un capital statutaire maintenu à **50'000 CHF**.

Le fonds de réserve est augmenté du bénéfice réalisé.

La présidente rappelle que l'objectif de l'association n'est pas d'accumuler des réserves excessives, mais de pouvoir financer les besoins des différentes activités de la saison.

• Principales charges

Les charges globales restent proches de celles de l'année précédente.

Le principal poste en hausse concerne :

- les frais liés aux tests ARP passés d'environ **2'600 CHF** à plus de **11'000 CHF**.

Cette augmentation s'explique par :

- la faillite de l'ancien fournisseur de médailles,
- le changement de fournisseur,
- la modernisation des médailles,
- les coûts de création de nouveaux moules et modèles.

Ces frais exceptionnels ont été entièrement absorbés sur l'exercice en cours afin d'éviter un amortissement sur plusieurs années.

Les coûts futurs devraient revenir à environ **4'000 à 5'000 CHF** par saison.

• Mérites romands

Le budget consacré aux mérites romands a également augmenté.

Cette hausse est liée :

- au nombre important de sportifs récompensés,
- aux excellents résultats obtenus cette saison.

L'ARP confirme sa volonté de soutenir et valoriser les athlètes romands.

• Cadre romand et ballet sur glace

Les comptes du cadre romand et du ballet sur glace présentent :

- des charges et recettes équilibrées,
- aucune perte ni bénéfice.

Les cotisations des membres ont permis de couvrir les activités.

Les excédents ont été placés en réserve, notamment en vue du projet international du ballet sur glace au Michigan.

• Compétitions organisées

Les deux compétitions organisées par l'ARP restent déficitaires, comme les années précédentes.

Le coût plus élevé de certaines organisations est notamment lié :

- aux frais hôteliers,
- aux coûts des infrastructures en stations de montagne.

Malgré cela, l'association a pu absorber ces déficits grâce à ses recettes générales.

La présidente rappelle également :

- que l'Open et les championnats romands continueront d'exister,
- et que le Championnat Romand célébrera ses 60 ans l'année suivante.

8. Rapport des vérificateurs des comptes

Le rapport de révision est présenté par Mme Schnyder du club de Brig

La vérificatrice confirme :

- avoir contrôlé les comptes le 23 juin 2025,
- que la comptabilité a été correctement tenue,
- que les documents examinés correspondent aux écritures comptables.

Elle recommande à l'assemblée :

- d'approuver les comptes 2024–2025,
- et de donner décharge au comité pour sa gestion.

9. Approbation des rapports

L'assemblée approuve à l'unanimité :

- les rapports des commissions techniques,
- les comptes de l'exercice,
- ainsi que le rapport des vérificateurs.

Le comité est remercié pour le travail accompli durant la saison.

10. Cotisation annuelle

Le comité propose de maintenir la cotisation annuelle des clubs à :

- 200 CHF pour la saison 2025–2026.

Cette proposition est acceptée sans opposition.

11. Élections du comité et des commissions techniques

Lorena Martinez est réélue à la présidence pour un nouveau mandat de deux ans.

Elle remercie les clubs pour leur confiance et souligne :

- près de 20 années d'engagement au sein de l'ARP,
- la volonté de poursuivre le développement et la modernisation de l'association.

Sont également reconduits :

- Christiane Miles,
- Raphaël Moret,
- Nicole Couturier

Les autres membres des commissions techniques sont confirmés dans leurs fonctions :

- Danièle Dubuis Pilloud
- Christine Blanc,
- Donatella Leonelli,
- Clémence Terreaux
- Marc Césari
- Yves Gilman.

Raymond Blanc poursuit également son mandat de vice-président et responsable du système informatique.

L'ensemble du comité est élu par l'assemblée.

12. Élection des vérificateurs des comptes

Après deux années de mandat, Mme Schnyder est remerciée pour son travail de vérification des comptes.

Le club de Champéry accepte de reprendre la fonction de vérificateur des comptes pour les deux prochaines saisons, avec l'appui éventuel du club de Lausanne.

13. Présentation et approbation du budget 2025–2026

Le budget prévisionnel est présenté.

Prévisions principales :

- produits estimés : 197'250 CHF,
- charges estimées : 203'830 CHF,
- déficit prévisionnel : 6'080 CHF.

Le comité précise que :

- les budgets sont volontairement prudents,
- les déficits prévus ont généralement pu être réduits lors des exercices précédents.

Le budget est approuvé à l'unanimité.

14. Démissions et admissions des clubs

Le club de Verbier quitte officiellement l'ARP, n'ayant plus d'activité compétitive.

L'assemblée accepte ensuite la réintégration du club de Leysin au sein de l'association.

L'ARP conserve ainsi :

- 30 clubs affiliés

15. Date de la prochaine assemblée générale

La prochaine assemblée générale est fixée au :

- samedi 20 juin 2026.

16. Divers et informations générales

Plusieurs informations sont communiquées :

Formation Swiss Olympic

Une formation destinée aux membres des comités de clubs est présentée :

- environ 20 heures de formation,
- modules sur les finances, bénévoles, communication et gestion associative,
- organisation bilingue français-allemand.

La formation est recommandée aux clubs.

Des discussions sont en cours concernant :

- les compétitions régionales accueillant des tests suisses,
- les besoins en glace pour le ballet sur glace,
- l'organisation future du Trophée et des Championnats Romands.

Le comité rappelle également :

- l'importance de consulter régulièrement les règlements mis à jour sur le site,
- les modifications fréquentes du calendrier et des documents techniques.

17. Clôture de l'assemblée

La présidente remercie les participants pour leur présence et leur attention durant l'assemblée.

Elle souhaite :

- un bel été à l'ensemble des clubs,
- donne rendez-vous le 24 août à Lausanne pour la journée de rentrée de la nouvelle saison.

Lutry, le 16 mai 2026 – Pour le comité : C.Miles